

THÈME 2 – CONTRIBUTION À LA RUBRIQUE 2 « L'EXERCICE PROFESSIONNEL »

Les enseignants en situation de handicap

Alors que le MEN vient de signer une convention triennale avec le FIPHFP, il est nécessaire de revoir le statut et la gestion des postes adaptés de courte et longue durée. La déconcentration de la gestion des PALD et PACD s'avère génératrice d'inégalités entre les académies dont toutes ne peuvent faire face aux besoins. Augmenter le nombre de PACD et PALD s'impose, d'autant que les carrières s'allongent. Enfin, le statut actuel des PALD fragilise trop les enseignants concernés ; ceux-ci ont le droit – comme leurs collègues en présentiel – d'être à terme sur des postes fixes.

Rozenn Jarnouën.